



Réunion de la Commission Consultative GPSO

C1c Lot-et-Garonne Ouest

Type de document	Relevé des conclusions
Commission consultative	C1c
Date de la reunion	30 septembre 2009
Lieu de reunion	Agen
Référence	GPSO-09-ISA-1-CRT-6022
Validé le 2 décembre 2009 par : les membres de la Commission Consultative	

- **Remarques sur le relevé de conclusions précédent**
 - Pas de remarque particulière. Le relevé de conclusions précédent est validé.
- **Présentation du dispositif général de la concertation**
 - RFF rappelle les principes du dispositif de concertation mis en place et précise que celui-ci est maintenant renforcé avec la mise en place du collège des acteurs locaux (en application des directives du Grenelle de l'environnement) et la nomination, par la CNDP, de 3 garants de la concertation : un par lot. Ces garants veillent, sur le terrain, au bon déroulement de la concertation, au respect de la charte mise en place et au respect de l'information du public ainsi qu'à sa participation au dispositif. Ils peuvent être saisis par quiconque pendant le déroulement de la concertation et leurs coordonnées sont disponibles dans la note « La concertation au centre des études » diffusée au préalable.
- **Présentation des décisions du comité de pilotage du 17 septembre 2009**
 - **Mixité fret** : le COPIL a acté la poursuite des études sur la base d'un trafic fret à forte valeur ajoutée, circulant à $V \geq 160$ km/h et sans autoroute ferroviaire.
 - **Mixité SR-GV** : pas de haltes SR-GV sur l'axe Bordeaux-Toulouse, réalisation d'une halte en sud-Gironde, réservation pour une halte en pays Tarusate, réservation technique pour une éventuelle halte SR-GV côte Landaise (en fonction du positionnement de la réservation technique de la gare nouvelle de Dax). Enfin, concernant ces services, le CR Aquitaine a confirmé sa volonté d'être autorité organisatrice de ces transports régionaux en Aquitaine et plus particulièrement sur la ligne Bordeaux-Espagne. Le CR Midi-Pyrénées a, quant à lui, confirmé sa demande de ne pas être autorité organisatrice en Midi-Pyrénées.
 - **Dessertes des agglomérations** : poursuite des études à Agen en vue d'une décision, à la fin de l'année, sur le positionnement de la gare (gare existante ou gare nouvelle), réalisation d'une gare d'interconnexion à Montauban, d'une gare nouvelle sur ligne nouvelle à Mont-de-Marsan avec connexion TER, d'une desserte en crochet de la gare existante de Dax, d'une réservation éventuelle d'une gare nouvelle sur ligne nouvelle au droit de Dax (en fonction du positionnement de la réservation technique de la halte SR-GV côte Landaise), d'une desserte en crochet de la gare existante de Bayonne avec raccordement au plus court sur la ligne existante.

- **Périmètre d'études au sud du marais d'Orx** : validation des périmètres d'études réduits par rapport à ceux présentés en février 2009.
 - **Desserte du Béarn et de la Bigorre** : maintien des quatre scénarios à l'étude et des réservations techniques permettant le débranchement soit au nord-est de Mont-de-Marsan soit au nord-est de Dax.
 - **Renforcement du dispositif de concertation** : mise en place du collège des acteurs locaux et des garants de la concertation.
 - **Calendrier de la concertation** : poursuite des études pour arrêter à mi-janvier un fuseau de 1000 m environ de largeur et un programme de fonctionnalités associés.
- **Bilan des groupes de travail GT3 :**
 - Groupe GT3 « fonctionnalités et services transport ». Les fonctionnalités ont été regroupées en trois catégories : rang 1 : décisions actées, rang 2 : optionnelles, rang 3 : potentielles. La grille proposée agglomère les fonctionnalités actées à l'origine (issues des débats publics et du CA de RFF) et les décisions prises en COPIL du 17 septembre 2009. Les groupes de travail, après étude de la grille proposée, ont souhaité remonter, en rang 1, le raccordement sud-sud.
 - Après échanges au sein de la commission, les élus n'émettent pas d'avis défavorable à la demande de modification en rang 1 du raccordement sud-sud. Par ailleurs, RFF acte l'avis favorable de la commission pour la réalisation d'une étude de compatibilité de déchargement fret dans les gares LGV.
- **Présentation de la grille d'analyse multicritères des enjeux environnementaux :**
 - RFF présente la grille d'analyse où apparaissent les demandes formulées par les groupes de travail des GT 4, 5 et 6 et la proposition de RFF.
 - Sur cette nouvelle grille, les élus demandent :
 1. Que la culture raisonnée, première étape avant le label biologique, soit également considérée en enjeu très fort ;
 2. Que la viticulture sous appellation AOC soit remontée en enjeu très fort.
 - RFF prend note de ces demandes, fera une synthèse de l'ensemble des avis des commissions consultatives des GPSO puis établira une proposition définitive de la grille d'analyse multicritères.
- **Rappel de l'objectif de la prochaine réunion de la commission consultative :**
 - RFF précise que lors de la prochaine commission consultative, début décembre 2009, il sera demandé à chaque membre de la commission de porter un avis sur le fuseau de moindre enjeux et les fonctionnalités des GPSO pour validation en COTER et COPIL de fin d'année 2009.
 - Afin de préparer cette échéance importante, RFF proposera, fin novembre, des rencontres de proximité avec les communautés de communes et d'agglomération du périmètre d'études pour faire une première présentation de ces dossiers.

Informations complémentaires :

Au-delà des points abordés ci-dessus, un point a été réalisé sur la desserte d'Agen, point qui sera plus détaillé dans la commission consultative 2a géographiquement directement concernée. Cependant, RFF prend acte de la volonté de la commission que soient arrêtés, en fin d'étape 1 soit en fin d'année 2009, le choix du positionnement de la gare (en gare centre-ville ou en gare nouvelle) ainsi que les principes de financement associés, dans le cas d'une gare nouvelle, des liaisons ferroviaires TER en correspondance avec la gare existante.